

SEANCE DU 9 MARS 2021

**L'an DEUX MILLE VINGT-ET-UN**

**NEUF MARS à 20 H 00**

Le Conseil municipal de la commune de MONTSEVEROUX

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de M. Bernard GLABACH, 1<sup>er</sup> Adjoint, en vertu de l'art. L2122-17 du CGCT,

Date de convocation : 04/03/2021

**Présents** : MM. Bernard GLABACH, Pierre PIVOTSKY, Bernard CLECHET, MMES Marlène PINTO, Dominique LECERF, Nathalie FERNANDES (arrivée à 21h15 : absente lors du vote des délibérations 2021-02 et 2021-03), MM. Alain ALLEC, Gilbert CHAMPION, Mikaël LABRUYERE, Thierry BAGUET, Julien RIAS, Raymond VARNIER, Christian FOURNIER, M. Jean-Alain BERNARD-GUILLEMET.

**Excusée** : Mme Karelle OGIER (pouvoir à M. Bernard GLABACH)

**Absent** :

M. Bernard CLECHET a été nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents lors du vote des délibérations : 13

Pouvoir de vote : 1

Votants : 14

Présents à compter de 21h15 : 14

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
- ENS LA SANNE AMONT : approbation du plan de gestion 2021-2025 et demande de subventions auprès du Département pour les actions 2021
- Travaux de voirie 2021 : demande de subvention au Conseil Départemental
- Circulation dans les hameaux
- Panneaux acteurs économiques
- Dépôts sauvages
- Questions diverses : bilan des clefs, rencontre service économie d'EBER le 2 avril 2021

M. Bernard GLABACH demande aux conseillers si l'un d'eux souhaite aborder certains points en questions diverses.

- Mme Marlène PINTO : proposition Créacom Games
- M. Alain ALLEC : épicerie
- M. Pierre PIVOTSKY : information manœuvres militaires à Montseveroux
- Mme Dominique LECERF : projet culture Plein Champ, problèmes Orange
- M. Julien RIAS : CMJ.

Lecture du registre des délibérations de la séance précédente pour approbation.

Le dernier compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 2021-02**

**Objet : ENS La Sanne Amont : approbation du plan de gestion 2021-2025 et demande de subventions auprès du Département pour les actions 2021**

M. Bernard CLECHET présente l'historique de la création de l'ENS et fait un rappel du 1<sup>er</sup> plan de gestion qui couvrait la période 2014-2018.

Il est rappelé que le Conseil Départemental a accepté -commission permanente du 21/02/2020- de subventionner à hauteur de 90% l'opération «évaluation du plan de gestion 2014-2018 et rédaction du nouveau plan de gestion ».

Cette action a été confiée à trois experts indépendants : M. Nicolas SOUVIGNET, conseiller environnement et expert naturaliste indépendant, M. Yvain DUBOIS, expert écologue et faunisticien, et M. Benjamin LE MELL, botaniste et naturaliste généraliste indépendant.

Le CODIR qui s'est réuni le 3 mars dernier en visioconférence pour présentation de ce deuxième plan de gestion a donné son accord.

Le nouveau plan de gestion est présenté au Conseil Municipal. M. Bernard CLECHET en précise le diagnostic, les objectifs de gestion et les différentes opérations envisagées sur la période 2021-2025, avec calendrier et étude financière. L'estimation totale des actions sur 5 ans s'élève à 91 175 € HT.

Des discussions s'ensuivent. M. Pierre PIVOTSKY fait part au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable que les propriétaires qui n'ont pas conventionnés soient prévenus lorsque des actions ou prélèvements sont effectués sur leurs parcelles. M. Alain ALLEC ajoute que certains propriétaires ayant conventionnés souhaiteraient également recevoir une information sur le déroulé des différentes actions entreprises.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la validation de ce nouveau plan de gestion, étant précisé que les demandes de subventions seront présentées ultérieurement, la commune n'étant pas en possession des devis liées aux actions prévues en 2021. Pour information, le montant estimatif des actions 2021 est de 16 125 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents (11 voix pour, 3 contre et 0 abstention) :

- Approuve et valide le plan de gestion du site de la « Sanne Amont » présenté, et notamment le programme d'actions sur les 5 ans à venir, selon le tableau budgétaire joint.

### **DELIBERATION N° 2021-03**

#### **Objet : Travaux de voirie 2021 : demande de subvention au Conseil Départemental**

M. Bernard GLABACH présente au conseil municipal le programme de réfection des voiries communales pour 2021 pour lequel la commune peut déposer un dossier de demande de subvention auprès des services du Conseil Départemental.

Il présente les devis réalisés pour ces travaux qui représentent un coût global de 26 089,60 € HT (soit 31 307,52 € TTC), à savoir :

- 16 434, 60 € HT (19 721,52 € TTC) pour la réfection de la Route de Milieu

- 9 655 € HT (11 586 € TTC) pour la réfection du Chemin de Sibuze

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents (14 voix pour, 0 contre et 0 abstention) :

- Autorise Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès des services du Conseil Départemental de l'Isère et lui donne tous pouvoirs à l'effet de signer tous documents afférents à cette demande.

- **Circulation dans les hameaux** : M. Bernard GLABACH indique que depuis l'installation d'un feu tricolore à Cour et Buis, de nombreuses personnes empruntent la Route des Chevrots-Barbarin et ne respectent pas les limitations de vitesse instaurées (pour rappel, la traversée du hameau est limitée à 30 km/h). Il faudrait donc trouver un moyen pour réduire la vitesse ou le nombre de passages. Plusieurs solutions sont évoquées (ralentisseurs : nuisances sonores à prendre en compte, dos d'âne : les personnes ralentissent pour le passer et réaccélèrent après, radar pédagogique...).

M. Bernard GLABACH propose également de diminuer le nombre de passages par la mise en place d'un panneau sens interdit sauf riverains.

A étudier en commission voirie.

- **Panneaux acteurs économiques** : il conviendrait de refaire une information à ce sujet car il y a eu quelques demandes d'implantation de panneaux de la part d'acteurs économiques de la commune. Une consultation sera faite en même temps que la distribution du compte-rendu afin de voir le nombre de personnes intéressées. La commune sera peut-être amenée à mettre en place des critères pour pouvoir bénéficier de ces panneaux.

- **Dépôts sauvages** : nous découvrons régulièrement des dépôts sauvages sur la commune. Ce problème est sans doute lié à la modification du fonctionnement des déchetteries. M. Pierre PIVOTSKY précise qu'il devrait y avoir des assouplissements. La question est posée de la mise en place de caméras sur certains sites. Est également envisagée une action collective avec les communes du secteur afin de faire pression sur la Communauté de Communes. A voir en commission communication.

#### **Questions diverses :**

\* **Proposition Créacom Games** : Mme Marlène PINTO expose la proposition faite à la commune par la société Créacom Games pour que Montseveroux fasse partie des communes de l'Isère apparaissant dans le jeu de plateau Circino 38. Le Conseil Municipal donne son accord.

\* **Epicierie** : M. Alain ALLEC rappelle que l'épicerie fermera à la fin du mois et donne quelques informations à ce sujet aux conseillers. Pour pallier au plus urgent (pain et journaux), une solution provisoire a été trouvée mais il conviendrait de réfléchir à ce qui pourrait être mis en place pour redynamiser le village.

M. Julien RIAS rappelle que le gros problème de Montseveroux réside dans le fait que le village est excentré par rapport aux routes principales et qu'il convient donc de trouver la bonne idée qui fera venir les gens au village.

Un groupe de travail sera constitué et fixera une date de réunion.

\* Manœuvres militaires : M. Pierre PIVOTSKY informe le Conseil que du 6 au 8 avril auront lieu dans le secteur des manœuvres militaires. Normalement Montseveroux ne devrait pas être trop impacté. Le village sera peut être traversé par certains véhicules de l'armée mais toutes les manœuvres seront réalisées hors village et il n'y aura pas de manœuvres nocturnes.

\* Culture Plein Champ : Mme Dominique LECERF explique que compte-tenu des conditions sanitaires le projet Culture Plein Champ a du être adapté. Les ateliers d'arts plastiques, menés par la plasticienne Hélène Bertin, avec les enfants, au sein de l'école pourront être maintenus. Ils se dérouleront du 15 au 19 mars. Les créations avec les enfants se feront à partir de moulages pris dans des fermes du village, par Hélène Bertin. Les co-créations de cette semaine seront visibles dans l'école par les enfants et parents.

A partir du 20 mars des bannières seront accrochés dans le village sur le thème art contemporain et agriculture. Toutes les personnes qui peuvent venir aider sont les bienvenues. La Compagnie Infusion viendra tourner une vidéo qui sera mise en ligne sur le site de la commune.

L'exposition pourra peut être se faire au mois d'octobre.

\* Problèmes orange : Mme Dominique LECERF indique qu'elle doit rencontrer une personne d'Orange. Elle demande que tous les problèmes transmis en mairie ou auprès des conseillers lui soient transmis.

\* CMJ : M. Julien RIAS indique qu'une réunion est prévue la semaine prochaine.

M. Julien RIAS informe également les conseillers que la commune a été retenue par EBER pour une action découverte du village en vélo électrique qui devrait se dérouler de juillet à septembre 2021. Celle-ci aura lieu une fois par semaine ou tous les 15 jours. La location des VTT électriques se fera au village pour une balade encadrée d'environ 1h00. Un barnum EBER sera mis en place.

\* Bilan des clefs : M. Bernard GLABACH indique qu'un état des lieux des clefs doit être fait.

Pour information une rencontre avec le service économie d'EBER a été fixée le vendredi 2 avril prochain à 14h00 en mairie. Les conseillers intéressés sont les bienvenus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.